

Réseau thématique soutenu par le FRQS

Programme 3.5 — Soutien aux étudiant(e)s et aux stagiaires postdoctoraux(-rales) pour présentation à un évènement scientifique national ou international 2023-2024

Ce programme offre un soutien financier aux étudiantes et étudiants¹, membres du REPAR, afin de présenter les résultats de leurs recherches dans des évènements scientifiques <u>nationaux</u> et <u>internationaux</u>. Le contexte actuel lié à la pandémie a passablement modifié l'organisation des évènements scientifiques et diminué les opportunités de présentation. Toutefois, certains de ces évènements ont quand même lieu en format virtuel, hybride ou en présentiel. Ainsi, ce programme de soutien aux personnes étudiantes pour présentation lors d'un évènement scientifique national ou international a été adapté pour répondre à ce contexte particulier. Afin d'encourager les personnes étudiantes à maximiser les bénéfices associés à leur participation à ces évènements pour leur carrière, le programme est présenté en deux catégories.

Pour la catégorie des personnes étudiantes à la maîtrise de recherche, la participation à un évènement scientifique national ou international est suffisante pour avoir un impact significatif sur leur carrière. En effet, cette bonification du dossier de recherche peut contribuer significativement à l'obtention d'une première bourse d'études des organismes subventionnaires provinciaux ou nationaux. Le REPAR continuera donc de soutenir les personnes étudiantes **inscrites à la maîtrise de recherche ou professionnelle** pour leur participation à un évènement scientifique.

Pour les personnes **étudiantes au doctorat** et **stagiaires postdoctorales**, la participation à un évènement scientifique représente une occasion de bâtir son réseau de contacts dans le monde de la recherche en adaptation-réadaptation. Pour cette raison, le REPAR soutiendra ces personnes participant à un évènement scientifique national ou international <u>et lors duquel se présentera une occasion concrète de bâtir leur réseau de contacts</u>.

Ce programme offre donc un soutien financier aux personnes membres étudiantes du REPAR qui ont présenté ou présenteront les résultats de leurs recherches dans un évènement scientifique d'envergure *nationale* ou *internationale*. Le montant maximal offert sera de 350 \$ pour un évènement virtuel et de 750 \$ pour un évènement en présentiel.

CRITÈRES D'ADMISSION

- Être membre étudiant(e) du REPAR;
- Être inscrit(e) à un programme de maîtrise (de recherche ou professionnelle) ou de doctorat ou être un(e) stagiaire postdoctoral(e)
- Être autrice/auteur principal(e) et présentatrice/présentateur d'un abrégé accepté à un évènement scientifique national ou international ;

¹Dans ce document, les termes « étudiante », « étudiant » inclut les personnes étudiantes à la maitrise ou au doctorat ainsi que les stagiaires postdoctorales et postdoctoraux qui ont toutes et tous le statut de membre étudiant du REPAR.

- Un ou une membre régulier(ière) ne peut appuyer qu'un(e) seul(e) étudiant(e) par période et par évènement scientifique;
- Présenter tous les documents requis.

Étudiant(e)s inscrit(e)s à un programme de maîtrise de recherche ou professionnelle :

- Être membre étudiant(e) du REPAR;
- Être autrice/auteur principal(e) et présentatrice/présentateur d'un abrégé accepté à un évènement scientifique national ou international ;

Étudiant(e)s inscrit(e)s au doctorat ou stagiaires postdoctoraux(-rales)

- Être membre étudiant(e) du REPAR;
- Être autrice/auteur principal(e) et présentatrice/présentateur d'un abrégé accepté à un évènement scientifique national ou international ;
- Si l'évènement scientifique a lieu en présentiel : présenter une preuve d'une occasion de réseautage concrète pour l'étudiant lors de cet évènement scientifique :
 - O Un échange de courriels ou d'autres types de messages avec une chercheuse ou un chercheur international(e) présent(e) à l'évènement;
 - O Une preuve de participation à l'évènement, en tant que *présentateur(-trice) invité(e)*

Pour les deux catégories :

• Pertinence de l'évènement scientifique par rapport au projet de recherche et au plan de carrière de l'étudiant(e).

ÉVALUATION DES DEMANDES

Les demandes remplissant les critères d'admission selon le niveau d'étude seront financées.

Les demandes pourront être soumises durant deux périodes correspondant à la date d'acceptation de l'abrégé ou à la date à laquelle l'évènement scientifique a lieu :

- 1) **28 février 2023 au 30 septembre 2023** (date de dépôt des demandes au plus tard le 9 octobre à 8 h; réponse au mois de novembre)
- 2) **1**er **octobre 2023 au 28 février 2024** (date de dépôt des demandes au plus tard le 4 mars 2024 à 8 h; réponse au mois de mars)

Les demandes seront évaluées par un comité ad hoc sur les critères de pertinence de l'évènement scientifique par rapport au projet de recherche et du plan de carrière de l'étudiante ou de l'étudiant.

Les personnes étudiantes à la maîtrise de recherche ou professionnelle ne peuvent soumettre qu'une seule demande au cours de leur formation. Les personnes étudiantes au doctorat peuvent soumettre une demande à chaque deux ans. Néanmoins, les personnes étudiantes au doctorat et stagiaires postdoctorales qui soumettent une première demande seront priorisées. Les personnes étudiantes au doctorat et stagiaires postdoctorales qui soumettent une deuxième demande seront mises en attente et si le nombre de bourses disponibles le permet, leur candidature sera évaluée.

Une confirmation d'acceptation ou de refus de votre demande vous sera acheminée par courriel.

À la fin de l'année financière, quelques bourses seront octroyées aux demandes non financées au prorata du nombre de demandes par niveau et par période. Les personnes étudiantes sont donc encouragées à garder les preuves de leurs dépenses.

DOCUMENTS EXIGÉS

Avant l'évènement scientifique :

- Formulaire dûment rempli
- Abrégé soumis
- Preuve d'acceptation de l'abrégé (avec date d'acceptation de l'abrégé)
- Si l'évènement scientifique a lieu en présentiel, preuve de l'occasion de réseautage (pour étudiant(e)s au doctorat ou stagiaires postdoctoraux[-rales])

Au retour de l'évènement scientifique :

- Demande de remboursement détaillant les remboursements demandés et les montants. Seuls les frais d'inscription, de production d'affiche, d'hébergement et de transport (avion, train, autobus) seront remboursés, et ce, jusqu'à concurrence de 350 \$ (si évènement virtuel) ou 750 \$ (si évènement en présentiel).
- Factures originales des dépenses.
- Preuves de paiement (ex. : état de compte VISA, Mastercard ou autre).
- Preuve d'inscription à l'évènement scientifique.
- Compte-rendu de l'évènement scientifique (prix, réseautage, retombées et atteinte des objectifs, etc.)

PRÉSENTATION DES DEMANDES

Les demandes de soutien financier de ce programme sont soumises via la plateforme extranet du REPAR (zone membre : <u>soumission des demandes</u>) en remplissant les sections du formulaire du programme 3.5 de la façon suivante :

- Titre : indiquer le titre de l'abrégé
- Programme : choisir le programme 3.5
- Description : indiquer « N/A »
- Montant demandé : le montant maximal offert ou le montant demandé
- Ajouter le directeur ou la directrice de recherche comme codemandeur
- Gestion financière : indiquer « N/A »
- Documents du projet : joindre le formulaire de demande pour le *programme 3.5 Soutien aux étudiant(e)s et aux stagiaires postdoctoraux(-rales) pour présentation à des évènements scientifiques nationaux ou internationaux 2023-2024* comme document principal ; ajouter comme autres documents les documents exigés avant l'évènement scientifique (voir ci-dessus)

Les CV de la personne étudiante et de sa directrice ou de son directeur de recherche doivent **être joints** ou mis à jour dans leur profil via l'extranet du REPAR.

Pour les directrices ou les directeurs, seul un CV commun canadien, de format FRQS, FRQSC, FRQNT, IRSC, CRSH ou CSRNG, est accepté.

Pour toutes questions ou informations, vous pouvez contacter Carole Miéville, coordonnatrice scientifique du REPAR : repar@fmed.ulaval.ca.